



AVIS PUBLIC

Appel d'offres 2017-03 PUB Travaux de planage et de pavage sur divers tronçons de rue de la Ville

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

La Ville de L'île-Perrot demande des soumissions pour l'appel d'offres numéro 2017-03 PUB visant les travaux de planage et pavage sur divers tronçons de rue sur le territoire de la ville de L'île-Perrot.

Le soumissionnaire doit se procurer le document d'appel d'offres directement du Système électronique d'appels d'offres (SEAO), à **compter du 11 août 2017**, en communiquant avec un représentant par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents doivent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Pour être reçue, toute soumission doit être déposée, sous pli cacheté, à la réception de l'hôtel de ville situé au 110, boulevard Perrot, L'île-Perrot (Québec) J7V 3G1, **avant 10 h le 14 septembre 2017**. Aucune soumission remise par courriel ou par télécopieur ne sera acceptée. Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, immédiatement après l'heure limite.

Le soumissionnaire doit avoir un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la ville de L'île-Perrot selon les conditions de l'appel d'offres. Toute soumission doit être produite et soumise sur le formulaire de soumission fourni à cette fin et être conforme aux conditions stipulées dans la présente demande de soumission et au devis l'accompagnant.

Le soumissionnaire doit remettre avec sa soumission une **garantie de soumission équivalent dix pour cent (10 %) du prix soumis**, sous forme d'un chèque visé, tiré d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire, payable à l'ordre de la Ville de L'île-Perrot, ou d'une lettre de garantie bancaire irrévocable ou d'un cautionnement.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ni aucuns frais envers le soumissionnaire.

DONNÉ À L'ÎLE-PERROT, ce 7 août 2017.

(Signé) Lucie Coallier

Lucie Coallier, OMA
Greffière